



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 08351

Numéro SIREN : 412 465 106

Nom ou dénomination : Holding Victor Hugo

Ce dépôt a été enregistré le 26/10/2017 sous le numéro de dépôt 105455



20171054552016

DATE DEPOT : 26/10/2017

N° DE DEPOT : 105455

N° GESTION : 1997B08351

N° SIREN : 412465106

DENOMINATION : Holding Victor Hugo

ADRESSE : 3 ave Marceau 75016 Paris

MILLESIME : 2016

.

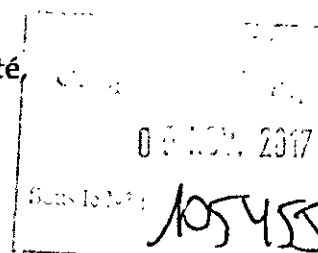
HOLDING VICTOR HUGO
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Capital social : 4 959 491 euros
Siège social : 3, Avenue Marceau - 75016 Paris
412 465 106 RCS Paris

**Procès-verbal des Décisions de l'Associé Unique
du 30 Juin 2017**

L'an deux mille dix-sept et le trente juin, au siège social de la société,

L'Associé Unique,

La Société **STONE CAPITAL S.C.A**, 23 rue Aldringen - L 1118 Luxembourg,
représentée par Monsieur **Lucas GOZLAN**.



I - APRES AVOIR PREALABLEMENT RAPPELE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Frédéric GOZLAN, Directeur Général.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- l'affectation des résultats de cet exercice,
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice s'élevant à 1 277 557 euros

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

A handwritten signature in black ink.

L'associé unique, approuve plus spécialement les frais d'utilisation des véhicules de tourisme pour un montant de 18 438 euros qui ont donné lieu à réintégration au titre de l'article 39.4. L'impôt correspondant est de 6 145 euros.

En conséquence, l'associé unique donne au Président et aux Directeurs Généraux quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 277 557 euros au compte report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est pris acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

TROISIEME DECISION

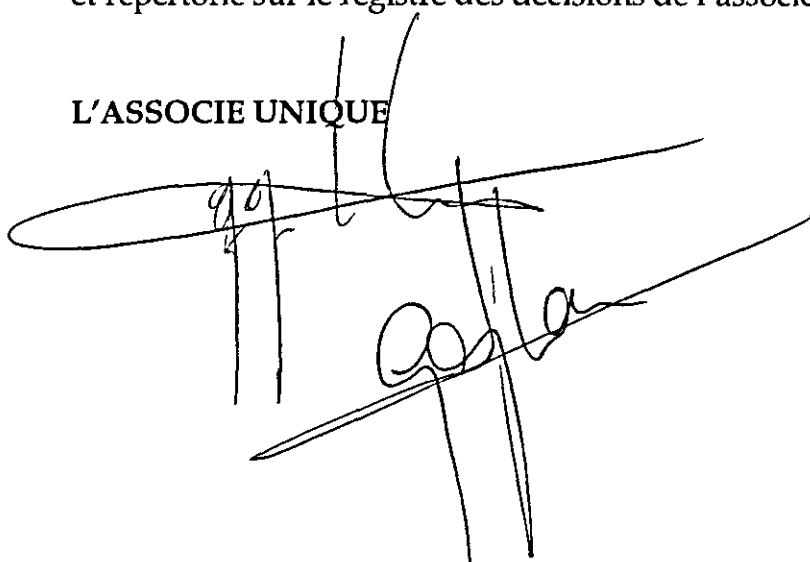
L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 227-10 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé entre la société et son Président non associé.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs à tout porteur de copies du présent procès-verbal pour réaliser toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

L'ASSOCIE UNIQUE



Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 3 avenue Marceau		75016 PARIS	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 41246510600059		Neant ☐	
		Exercice N clos le, 31122016	
		N-1 31122015	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
Frais d'établissement * AB			
Frais de développement * CX			
Concessions, brevets et droits similaires AF 47 451		46 217 1 234 2 504	
Fonds commercial (I) AH 744 664		744 664 744 664	
Autres immobilisations incorporelles AJ			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
Terrains AN 28 279		28 279 28 279	
Constructions AP 116 434		78 952 37 482 38 342	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR 51 569		51 569	
Autres immobilisations corporelles AT 1 230 453		607 269 623 184 615 075	
Immobilisations en cours AV			
Avances et acomptes AX			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
Autres participations CU 9 006 277		386 457 8 619 820 7 069 470	
Créances rattachées à des participations BB 36 142 257		586 998 35 555 259 30 034 943	
Autres titres immobilisés BD			
Prêts BF			
Autres immobilisations financières* BH 48 470		48 470 48 469	
TOTAL (II) BJ 47 415 856		1 757 462 45 658 393 38 581 747	
Matières premières, approvisionnements BL			
En cours de production de biens BN 12 190 873		12 190 873 12 190 873	
En cours de production de services BP			
Produits intermédiaires et finis BR			
Marchandises BT 123 843		99 342 24 501 24 501	
Avances et acomptes versés sur commandes BV 5 000		5 000	
Clients et comptes rattachés (3)* BX 3 021 489		3 021 489 3 063 336	
Autres créances (3) BZ 4 048 377		1 283 762 2 764 615 3 733 633	
Capital souscrit et appelé, non versé CB			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD 2 384 700		2 384 700 654 697	
Disponibilités CF 141 062		141 062 1 812 160	
Charges constatées d'avance (3)* CH 4 506		4 506 5 335	
TOTAL (III) CJ 21 919 849		1 383 104 20 536 746 21 484 534	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
Primes de remboursement des obligations (V) CM			
Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO 69 335 705		3 140 566 66 195 139 60 066 281	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 36 190 727	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	
Immobilisations :		Créances :	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informations

Designation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse : 4 959 491)	DA		4 959 491	4 281 791
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		6 188 116	3 311 371
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Reserve legale (3)	DD		764 080	764 080
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		12 351 249	12 351 249
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DII		3 731 436	3 985 624
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 277 557	(254 188)
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK		678	461
	TOTAL (I)	DL		29 272 607	24 440 388
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		9 158 983	9 265 987
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		26 964 710	25 294 240
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		140 439	114 612
	Dettes fiscales et sociales	DY		612 221	649 809
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	OZ			2 960
	Autres dettes	EA		46 179	48 285
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB			250 000
	TOTAL (IV)	EC		36 922 531	35 625 893
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		66 195 139	60 066 281
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		28 008 054	26 600 269
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT INFORMATIQUE

Designation de l'entreprise		SAS HOLDING VICTOR HUGO						Néant ☐ *		
			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		3 000		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	806 428	FH	94 500	FI	900 928	835 676	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	806 428	FK	94 500	FL	900 928	838 676		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	57 588	56 092		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	1 789		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	958 519	896 557	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT		(122 878)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		125 878	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	917 136	753 955	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	180 507	203 564	
	Salaires et traitements*						FY	403 687	348 675	
	Charges sociales (10)						FZ	175 529	151 179	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	10 472	19 365	
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	1 283 762	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	345	17 024	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 971 439	1 496 762	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 012 920)	(600 205)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GII			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 584 400	7 309 022	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	17 518	41 649	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 328 944		
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	15 268	354	
	Total des produits financiers (V)						GP	4 946 130	7 351 025	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	293 008		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 133 087	2 501 596	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	7		
	Total des charges financières (VI)						GU	2 426 101	2 501 596	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 520 029	4 849 429		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	507 108	4 249 225		

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017

Page 7

Formulaire obligatoire joints le 53 A
du Code Général des Impôts

Designation de l'entreprise

SAS HOLDING VICTOR HUGO

N°ant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	1 266	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	11 500	6 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	12 766	6 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	1 445	194 254
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF		4 621 709
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIGH	218	218
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	1 663	4 816 180
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	11 104	(4 810 180)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	(759 345)	(306 767)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	5 917 415	8 253 582
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	4 639 858	8 507 770
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	1 277 557	(254 188)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IJY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IIP	48 167	23 627
	{ - Crédit bail immobilier	IIQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IJI		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJJ	3 545 482	1 381 304
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 831 809	473 297
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I.)	IIX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	57 588	33 201
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	30 506	12 574
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	91	24
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6			
	obligatoires A9		30 506	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Cf état annexe	1 445		12 766
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informations

ANNEXE DÉCLARATION 2053

31/12/2016

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise													SAS HOLDING VICTOR HUGO		Année 2017	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
										Conséquences à une reévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ		D8		D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	790 828	KE		KF	1 287			
CORPORELLES	Terrains						KG	28 279	KH		KI					
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ	113 115	KK		KL				
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *						Dont Composants	M2		KP	3 319	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						Dont Composants	M3		KS	51 569	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	120 111	KW		KX				
		Matériel de transport *						KY	136 470	KZ		LA	119 604			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	838 101	LC		LD	17 470			
		Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ					
	Avances et acomptes						LK		LL		LM					
	TOTAL III						LN	1 290 965	LO		LP	137 074				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8H		8I				
Autres participations						8U	38 814 094	8V		8W	6 334 441					
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS						
Prêts et autres immobilisations financières						IT	48 469	IU		IV	1					
TOTAL IV						LQ	38 862 562	LR		LS	6 334 442					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	40 944 355	OJ		OJ	6 472 803					
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence						
						par virement de poste à poste		à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CO		D0		D7				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV		LW	792 115	IX	792 115			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	28 279	LZ	28 279				
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB	113 115	MC	113 115				
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF					
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS		MH	3 319	MI	3 319			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	51 569	ML	51 569			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	120 111	MO	120 111				
		Matériel de transport			IV		MP	1 302	MQ	254 772	MR	254 772				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	855 571	MU	855 571				
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX					
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB					
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III				IY		NG	1 302	NH	1 426 736	NI	1 426 736				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IJ		OJ		NI		OW				
Autres participations				IO		OX	0	OY	45 148 535	OZ	45 148 535					
Autres titres immobilisés				II		ZB		ZC		ZD						
Prêts et autres immobilisations financières				I2		ZE		ZF	48 470	ZG	48 470					
TOTAL IV				I3		NJ	0	NK	45 197 005	ZH	45 197 005					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	1 303	OL	47 415 856	OM	47 415 856					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col 2) - col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumule à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-

=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code Général des Impôts)

Designation de l'entreprise SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EVI		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	43 660	PF	2 557	PG		PII	46 217
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	74 773	PN	860	PO		PQ	75 633
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	3 319	PW		PX		PY	3 319
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	51 569	QA		QB		QC	51 569
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	117 984	QE	1 698	QF		QG	119 682
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	136 470	QI	116 974	QJ	1 302	QK	252 141
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	225 153	QM	10 292	QN		QO	235 446
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	609 269	QV	129 824	QW	1 302	QX	737 790
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QY	652 928	QZ	132 381	QAA	1 302	QAB	784 007

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	N12
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	R11	R12
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
	Inst. géol. agenc. et am. des env.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
	Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	U12
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	V10
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	W8
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5	X6
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12	X13	X14
Frais d'acquisition de autres de participations TOTAL IV	NL	218		NM			NO	218					
Total général (I+II+III+IV)	NP	218	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	218				
Total général non venant NP + NQ + NR	NW	218	Total général non venant (NS + NT + NU)		NY	Total général non venant (NW - NY)		NZ	218				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3F	FA	FB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	FD	FE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D
		- corporelles	6E	6F	6H
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O5
		- titres de participation	9U	9V	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	O6	O7	O9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

SAS HOLDING VICTOR HUGO

31/12/2016

[illegible]

Designation de l'entreprise		SAS HOLDING VICTOR HUGO		Neant ☐							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ENTREPRISE IMMOBILISABLES	Créances rattachées à des participations	UL	36 142 257	UM	36 142 257	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	48 470	UV	48 470	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	VN	3 021 489		3 021 489						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) LO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	4 163		4 163					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 323 091		1 323 091					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	9 500		9 500					
	Groupe et associés (2)	VC	2 048 738		2 048 738						
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	662 885		662 885						
	Charges constatées d'avance	VS	4 506		4 506						
	TOTAUX		VT	43 265 099	VU	43 265 099	VV				
	RENVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	5 520 316							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 930		1 930						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	9 157 052		242 575		8 914 477				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	26 865 339		26 865 339						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	140 439		140 439						
Personnel et comptes rattachés		8C	11 394		11 394						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	72 372		72 372						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	510 496		510 496						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	17 959		17 959						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	99 371		99 371						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	46 179		46 179						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	36 922 531	VZ	28 008 054		8 914 477				
RENVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	3 044 985	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL					
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	4 941 258	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUINQUA L'UN Indivisible

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
 * Les rectifications concernant cette rubrique sont émises dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise		SAS HOLDING VICTOR HUGO		Neant ☐		Exercice N, clos le :		3 1 1 2 0 1 6	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non déductibles en déduction du résultat fiscal	Remunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	1 277 557	
			de son conjoint				WB		
			moins part déductible *				WC		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	18 438		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	22 676	41 114	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	((Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D))		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		1 445	
	Amendes et pénalités		WJ	1 445	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						Y7	(759 066)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	2 336 664	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				Y8		
			- imposées au taux de 0 %				ZN	20 831	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme		WN		
					- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XR	303		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *		Interêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW
			Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		W8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						YI			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3			
				TOTAL I		WR	4 278 535		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
			- imposées aux taux de 0 %				WH	516 500	
			- imposées aux taux de 19 %				WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs				XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						Y6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		VA			
Produit net des actions et parts d'intérêts						ZY			
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						XD		
	Majoration d'amortissement *						XF		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 series)	K9	Entreprises nouvelles 44 series	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 series A)	L5		
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	81		
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 21)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI	2 847 236	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		674 895		YH	
		déficit (II moins I)		XJ				YJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XO	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		674 895			

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Designation de l'entreprise :

SAS HOLDING VICTOR HUGO

31/12/2016

[illegible]

Designation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☐

I. SUIVI DES DÉFICITS

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Deficits imputés (total des lignes XB et XI du tableau 2058-A)	K5	
Deficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Deficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant deductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT	17 220
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non deductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^{er} bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 **TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Designation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO															Neant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				OC	3 985 624				AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				OD	(254 188)					Dividendes	- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves				OE						Autres répartitions		ZE					
	TOTAL I				OF	3 731 436					Report à nouveau		ZF					
											(NB : le total I doit nécessairement être égal au total III) TOTAL II		ZG	3 731 436				
															ZH	3 731 436		
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)																		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice															XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS																		
Exercice N :																		
Exercice N-1 :																		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7					YQ					129			
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS								
AUTRES ACTES ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance									YT	273				3 280			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8					XQ	347 206				343 871			
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors retrocessions)									SS	222 183				141 079			
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES					ST	347 474				265 725			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	917 136				753 955			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE									YW	8 457				9 322			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS					9Z	172 050				194 242			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052									YX	180 507				203 564			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée									YY	160 428				96 245			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	35 537				16 489			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*									OB	358 706							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									OS								
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)									YP	7				5			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale									RL								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	2.03 %				2.15 %			
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)				Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				JA	674 992				Plus-values à 15 %	JK					Plus-values à 0 %	JL	
										Plus-values à 19 %	JM					Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD	364 753				Plus-values à 15 %	JN					Plus-values à 0 %	JO	
										Plus-values à 19 %	JP					Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale				JII	1				N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NDT pour le régime de groupe)

Destination de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1 véhicule audi	494			494	
	2 véhicule Kangoo	808			808	
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	11 000	11 000	11 000			
	2	500	500	500			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				516 500	
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				(20 831)	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))		11 500			495 669	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)		(C)
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (1)				(ventilation par taux)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUANTALUX informatique

Designation de l'entreprise

SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☐ %

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) N-5				
	(a préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

☐ personnes morales soumises à l'impôt				
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant ante- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Designation de l'entreprise	SAS HOLDING VICTOR HUGO	Neant ☒ *
-----------------------------	-------------------------	---

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la reserve speciale a la clôture de l'exercice precedent (N-1)		1					
Reserves figurant au bilan des societes absorbees au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prelevements operes	- donnant lieu a complement d'impôt sur les societés	4					
	- ne donnant pas lieu à complement d'impôt sur les societés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la reserve speciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO Neant ☐ *

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe

4 1 2 4 6 5 1 0 6

 Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016

 Durée en nombre de mois 1 2
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	900 928
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OII	3
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	57 588
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentres sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	958 519

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (I)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	594 588
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	2 448
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	345
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	597 381

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	361 137
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	361 137
--	-----------	----------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	900 928
Période de référence	GY	01/01/2016
Date de cessation	GZ	31/12/2016
	IIR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

Page 25

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1
9

(1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

Forme juridique

SARL

Dénomination

SESAME

N° SIREN (si société établie en France)

4 5 1 3 8 3 2 3 6

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

EURL

Dénomination

DRACO

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 7 6 5 5 0 2 3

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

AQUILA

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 7 6 6 6 7 9 8

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

OLYMPUS

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 3 2 5 9 0 0 2

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

FUJI

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 3 2 3 2 6 1 1

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

HIBISCUS 31

N° SIREN (si société établie en France)

5 1 2 7 7 9 9 4 3

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

EURL

Dénomination

ANGEL IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

5 0 8 7 7 3 8 4 3

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

EURL

Dénomination

IFIM

N° SIREN (si société établie en France)

5 0 8 4 2 5 4 4 4

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUALIATIS Bureau

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

Page 26

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie) 3 avenue Marceau

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 82

Forme juridique SARL Dénomination IMOTEL 58

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 1 1 6 7 1 7 5 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SARL Dénomination IMMODERN

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 3 3 9 0 2 5 6 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SARL Dénomination SAINT NICOLAS 17

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 2 1 9 7 3 6 5 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SARL Dénomination CALMETTE

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 2 1 9 7 3 9 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SARL Dénomination D'ANTIN

N° SIREN (si société établie en France) 4 8 1 9 2 0 9 1 6 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique EURL Dénomination ZIMMO

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 5 0 5 9 9 3 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination PALLAS

N° SIREN (si société établie en France) 4 5 1 5 8 3 2 1 5 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique EURL Dénomination ALTAIR IMMO

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 2 5 6 8 5 8 5 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informatique

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

Forme juridique

SARL

Dénomination

ADAGIO

N° SIREN (si société établie en France)

4 5 1 0 5 3 7 7 1

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

OPERA 2

N° SIREN (si société établie en France)

4 5 0 2 8 5 3 0 9

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

IPSO-FACTO

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 9 6 0 2 5 1 5

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

GAMMA

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 7 7 9 4 3 5 5

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

ALPHA BASTIDES

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 7 7 9 4 0 7 4

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

CMCM

N° SIREN (si société établie en France)

4 2 5 0 7 2 0 7 1

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SARL

Dénomination

ATLAS-IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 1 9 1 5 5 9 2

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SC

Dénomination

REMO

N° SIREN (si société établie en France)

4 3 4 9 6 1 9 8 3

% de détention

100.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 N° SIRET 4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie) 3 avenue Marceau

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 82

Forme juridique SC Dénomination IMMOPARC

N° SIREN (si société établie en France) 3 3 4 4 1 5 5 1 0 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis
Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SCI Dénomination LONGCHAMP

N° SIREN (si société établie en France) 3 3 4 4 5 7 6 8 6 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis
Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SCI Dénomination HUGO 55

N° SIREN (si société établie en France) 3 3 4 4 1 5 4 2 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis
Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SCI Dénomination FRELUC

N° SIREN (si société établie en France) 3 3 3 0 9 9 1 8 2 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis
Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SARL Dénomination ARC

N° SIREN (si société établie en France) 4 3 3 1 1 5 7 7 1 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis
Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SARL Dénomination L'ATELIER

N° SIREN (si société établie en France) 4 7 8 7 1 4 6 2 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis
Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique FONCIERE DES ALPES

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00

Adresse : N° 23 Voie RUE ALDRINGEN
Code postal L1118 Commune LUXEMBOURG Pays Luxembourg

Forme juridique EURL Dénomination H4X

N° SIREN (si société établie en France) 5 1 8 6 9 0 9 9 5 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis
Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
Ann. 38 de l'ann. III au C. G. T. F.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Neant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

Forme juridique	EURL	Dénomination	SARNO
N° SIREN (si société établie en France)	5 2 0 4 0 7 3 3 9	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	EURL	Dénomination	ORION
N° SIREN (si société établie en France)	5 2 9 0 3 4 1 1 8	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	EURL	Dénomination	ALOHA
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 1 2 6 9 9 1 8	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	EURL	Dénomination	LYNX
N° SIREN (si société établie en France)	5 3 3 0 1 6 9 0 3	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	EURL	Dénomination	TRI
N° SIREN (si société établie en France)	5 0 8 4 9 7 3 0 2	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	
Forme juridique	EURL	Dénomination	H3X
N° SIREN (si société établie en France)	5 1 8 7 0 7 6 9 0	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	AQUARIUS
N° SIREN (si société établie en France)	7 5 0 1 7 9 7 4 9	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	FRANCE
Forme juridique		Dénomination	HADES
N° SIREN (si société établie en France)	7 5 0 3 6 5 0 2 5	% de détention	100.00
Adresse : N°	1/5	Voie	rue Allieis
Code postal	06400	Commune	CANNES
		Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
part 18 de l'ann III au C.G.T.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie) 3 avenue Marceau

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 82

Forme juridique SARL Dénomination STARINVEST

N° SIREN (si société établie en France) 7 9 8 2 6 1 3 7 6 % de détention 100.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique SC Dénomination STAR REAL ESTATE SA

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.90

Adresse : N° 23 Voie RUE ALDRINGEN

Code postal 1118 Commune LUXEMBOURG Pays LUXEMBOURG

Forme juridique SC Dénomination CMC

N° SIREN (si société établie en France) 4 2 0 9 3 7 4 3 5 % de détention 99.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SCI Dénomination OFFENBACH

N° SIREN (si société établie en France) 4 1 3 6 1 0 3 2 0 % de détention 80.00

Adresse : N° 1/5 Voie rue Allieis

Code postal 06400 Commune CANNES Pays

Forme juridique SCI Dénomination ALSACE LORRAINE

N° SIREN (si société établie en France) 4 2 2 0 7 6 1 6 6 % de détention 75.00

Adresse : N° 7 Voie RUE ALLIEIS

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination DIDEROT

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 7 6 3 6 9 0 0 % de détention 75.00

Adresse : N° 7 Voie RUE ALLIEIS

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination ANTARES

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 8 6 4 0 4 3 0 % de détention 75.00

Adresse : N° 7 Voie RUE ALLIEIS

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 2 BUFFA

N° SIREN (si société établie en France) 5 0 2 4 8 6 8 6 3 % de détention 75.00

Adresse : N° 7 Voie RUE ALLIEIS

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

QUALIATIS bilans

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017
Page 31Formulaire obligatoire
art. 38 de l'ann. III au C.G.F.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

Forme juridique

SNC

Dénomination

VESLES 109

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 9 0 4 0 2 4 6

% de détention

66.66

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

L'ETOILE

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 8 4 6 1 4 5 5

% de détention

62.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

DES GRESILLONS

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 0 6 0 2 4 3 1

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

89 RUE D'ANTIBES

N° SIREN (si société établie en France)

4 5 0 9 0 8 7 3 6

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

GAMBETTA

N° SIREN (si société établie en France)

4 3 9 5 8 3 8 6 5

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

DES FILATIERES

N° SIREN (si société établie en France)

4 3 5 3 7 4 2 7 7

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

STALINGRAD

N° SIREN (si société établie en France)

4 2 4 6 8 5 9 9 8

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

GINESSI

N° SIREN (si société établie en France)

5 3 8 1 1 6 3 4 4

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUANTITE Indiquée

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

Page 32

Formulaire obligatoire
en 14 de 1 an 11 au 6. 6. 11

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Seant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

Forme juridique

SNC

Dénomination

CALVI

N° SIREN (si société établie en France)

4 5 2 8 1 9 4 0 2

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

BIENFAISANCE

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 8 1 3 4 4 6 9

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

OLIVIER DE SERRES

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 8 0 2 0 0 7 9

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SARL

Dénomination

ACFIN

N° SIREN (si société établie en France)

4 2 3 7 1 8 8 5 7

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

ISNARD

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 2 5 1 3 7 2 7

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

NOISY

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 2 3 3 0 1 3 0

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

LETALLE

N° SIREN (si société établie en France)

4 3 8 8 5 8 4 4 1

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

DU MONT D'EST

N° SIREN (si société établie en France)

4 3 3 7 8 3 6 2 8

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUALITE INFORMATIQUE

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Neant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET

4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie)

3 avenue Marceau

CODE POSTAL

75016

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

82

Forme juridique

SARL

Dénomination

INVESTIMURS

N° SIREN (si société établie en France)

4 1 9 4 9 6 5 4 2

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

PETRUS

N° SIREN (si société établie en France)

4 2 2 6 4 2 3 7 1

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

25 JEAN JAURES

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 1 4 7 4 3 2 6

% de détention

50.00

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SNC

Dénomination

3 et 5 SAINT FERREOL

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 2 5 0 6 4 6 4

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SNC

Dénomination

TOUR-IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

4 9 4 1 5 3 6 1 2

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

FELIX FAURE

N° SIREN (si société établie en France)

4 2 4 6 8 6 5 6 6

% de détention

50.00

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

ANTIBES 75

N° SIREN (si société établie en France)

4 2 8 1 0 2 8 7 5

% de détention

37.50

Adresse :

N°

1/5

Voie

rue Allieis

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

Forme juridique

SCI

Dénomination

LES FEUILLANTINES

N° SIREN (si société établie en France)

4 4 7 8 7 3 4 2 3

% de détention

33.33

Adresse :

N°

7

Voie

RUE ALLIEIS

Code postal

06400

Commune

CANNES

Pays

FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2017

Page 34

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HOLDING VICTOR HUGO

ADRESSE (voie) 3 avenue Marceau

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5 82

Forme juridique SCI Dénomination DE LATTRE

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 0 6 9 2 8 1 2 % de détention 33.33

Adresse : N° 7 Voie RUE ALLIEIS

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination LES BLUETS

N° SIREN (si société établie en France) 4 3 3 8 5 3 3 3 0 % de détention 33.00

Adresse : N° 7 Voie RUE ALLIEIS

Code postal 06400 Commune CANNES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUARTIER 115 Informations

[illegible]

SAS HOLDING VICTOR HUGO
3 avenue Marceau
75016 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO
292 AVENUE DU PRADO
13008 MARSEILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Titres immobilisés	4
Créances immobilisées	4
Evaluations des produits et en cours	5
Dépréciation des stocks et en cours	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Disponibilités en Euros	5
Charges à payer	6
Détail des charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
Détail des charges constatées d'avance	7
Détail des produits constatés d'avance	7
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	8
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 66 195 138.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 900 927.64 Euros et dégageant un bénéfice de 1 277 557.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fusion -Absorption de la SARL Société de Participation et de Gestion Méditerranéenne (SPGM) - 3 avenue Marceau - 75016 Paris, sous le régime des dispositions des articles L.236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du code de commerce.

Traité définitif de fusion signé le 14 novembre 2016, la fusion prenant effet rétroactivement au 1er janvier 2016;

Les comptes des sociétés Holding Victor Hugo et SPGM utilisés pour établir les conditions des opérations dont il s'agit, sont ceux arrêtés à la date du 31 décembre 2015, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.

Il a été fait apport de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exceptions, ni réserve, de ladite société SPGM, avec les résultats de l'actif et du passif des opérations faites depuis le 1er janvier 2016 jusqu'à la date définitive de la présente fusion.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	790 828		1 287
Terrains	28 279		
Constructions sur sol propre	113 115		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 319		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569		
Installations générales agencements aménagements divers	120 111		
Matériel de transport	136 470		119 604
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	838 101		17 470
TOTAL	1 290 965		137 074
Autres participations	38 814 094		6 334 441
Prêts, autres immobilisations financières	48 469		1
TOTAL	38 862 562		6 334 442
TOTAL GENERAL	40 944 355		6 472 803

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			792 115	792 115
Terrains			28 279	28 279
Constructions sur sol propre			113 115	113 115
Installations générales agencements aménagements constr.			3 319	3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 569	51 569
Installations générales agencements aménagements divers			120 111	120 111
Matériel de transport		1 302	254 772	254 772
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	855 571	855 571
TOTAL		1 303	1 426 736	1 426 736
Autres participations		0	45 148 535	45 148 535
Prêts, autres immobilisations financières			48 470	48 470
TOTAL		0	45 197 005	45 197 005
TOTAL GENERAL		1 303	47 415 856	47 415 856

Suite à la fusion absorption de la sté SPGM, l'annexe comprend dans la colonne "acquisitions de l'exercice" la reprise des immobilisations brutes de la sté SPGM.

Les sommes de 137 074 € et 1 287 €, soit un total de 138 361 € se décompose donc en :

- reprise des immobilisations brutes de la sté SPGM >>>> 129 583 €

- acquisitions d'immobilisations en 2016 >>>> 8 778 €

138 361 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	43 660	2 557		46 217
Constructions sur sol propre	74 773	860		75 633
Installations générales agencements aménagements constr.	3 319			3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569			51 569
Installations générales agencements aménagements divers	117 934	1 698		119 632
Matériel de transport	136 470	116 974	1 302	252 141
Matériel de bureau et informatique. Mobilier	225 153	10 292		235 446
TOTAL	609 269	129 824	1 302	737 790
TOTAL GENERAL	652 928	132 381	1 302	784 007

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 557				
Constructions sur sol propre	860				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 698				
Matériel de transport	116 974				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 292				
TOTAL	129 824				
TOTAL GENERAL	132 381				

suite à la fusion-absorption de la Sté SPGM, l'annexe comprend dans la colonne "dotations de l'exercice" la reprise des amortissements des immobilisations appartenant à la Sté SPGM.

La somme de 132 381 € se décompose donc en :

- reprise des amts de la STE SPGM >>>> 121 909 €
- dotations amortissements 2016 >>>> 10 472 €

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	461	218			678
TOTAL	461	218			678

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	582 415	320 542	516 500		386 457
Sur autres immobilisations financières	1 127 265	272 177	812 444		586 998
Sur stocks et en cours	99 342				99 342
Autres provisions pour dépréciation		1 283 762			1 283 762
TOTAL	1 809 022	1 876 481	1 328 944		2 356 559
TOTAL GENERAL	1 809 483	1 876 699	1 328 944		2 357 237
Dont dotations et reprises d'exploitation financières exceptionnelles		1 283 762 293 008 218	1 328 944		

Suite à la fusion-absorption de la sté SPGM, le poste "Augmentation Dotations / titres de participation" pour la somme de 320 542 € est constitué de :

- la provision sur titres existant dans la sté SPGM >>>> 299 711 €
- dotation 2016 sur titres >>>> 20 831 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

total 320 542 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	36 142 257	36 142 257	
Autres immobilisations financières	48 470	48 470	
Autres créances clients	3 021 489	3 021 489	
Impôts sur les bénéfices	4 163	4 163	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 323 091	1 323 091	
Divers état et autres collectivités publiques	9 500	9 500	
Groupe et associés	2 048 738	2 048 738	
Débiteurs divers	662 885	662 885	
Charges constatées d'avance	4 506	4 506	
TOTAL	43 265 099	43 265 099	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 520 316		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 930	1 930		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 157 052	242 575	8 914 477	
Emprunts et dettes financières divers	26 865 339	26 865 339		
Fournisseurs et comptes rattachés	140 439	140 439		
Personnel et comptes rattachés	11 394	11 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 372	72 372		
Taxe sur la valeur ajoutée	510 496	510 496		
Autres impôts taxes et assimilés	17 959	17 959		
Groupe et associés	99 371	99 371		
Autres dettes	46 179	46 179		
TOTAL	36 922 531	28 008 054	8 914 477	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 044 985			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 941 258			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES		501 365	58 872	465 466	94 771

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01.01/2016 au 31.12/2016

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12 2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 397
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 631
Dettes fiscales et sociales	39 985
Autres dettes	12 825
Total	128 837

Détail des charges à payer

	Montant
INT COURUS / BANQUE	1 930
INT COURUS / EMPRUNT CAIXA SUCCURS HVH	6 467
FOURN FNP FRAIS GENERAUX	67 631
PROV CONGES PAYES	11 394
PROV CHGES SOC / CONGES PAYES	5 826
AGEFOS A PAYER	4 806
TAXE HABITATION 2016	1 923
SOLDE TAXE SAL 2016	12 349
TVTS 4e TRIM 2016	3 687
PROV CHGES MARCEAU	12 824
Total	128 837

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 506
Total	4 506

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCAV / FRAIS GENERAUX	4 506		
Total	4 506		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	9 002 401	3 876	
Créances rattachées à des participations	34 112 619	2 029 638	
Autres créances	2 048 738		
Emprunts et dettes financières diverses	23 159 020	1 777 179	
C/C GROUPE	53 284		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 133 093	3 617 186
Dont entreprises liées	1 823 306	1 470 218

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	46 170 611
Total (1)	46 170 611
(1) Dont concernant les filiales	3 955 289
(1) dont concernant les participations	1 147 478
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	36 115 852

- Caution Banque BPCA SCI CAPIMURS : 780 000 €
- Caution Banque Palatine SCI OFFENBACH : 26 014 €
- Caution Fortis Banque SNC 58 : 2 994 700 €
- Caution Banque Espirito Santo SARL ALBONI V : 2 307 603 €
- Caution Banque Ing Lease SNC UN CROISETTE : 1 000 000 €
- Caution Banque Ing Lease SCI DIDEROT PATRIMOINE : 500 000 €
- Caution Banque Palatine SARL INVESTIMURS : 415 500 €
- Caution Banque Palatine SCI NICE COMMERCE : 2 250 000 €
- Caution Banque Espirito Santo SNC TOUR IMMO : 504 278 €
- Caution Fortis Banque SNC LES PEUPLIERS 31 : 2 936 500 €
- Caution Banque Palatine SNC BOULBONNE : 1 984 086 €
- Caution Banque Palatine : SNC SNEA LEROY 794 571 €
- Caution Banque ING LEASE : SNC SNEA LEROY 1 700 000 €
- Caution Banque Palatine SNC 1 ANACHARSIS : 3 032 119 €
- Caution Banque Palatine SNC LIBERTE : 704 548 €
- Caution Banque Palatine SCI CLEMENCEAU : 400 709 €
- Caution Banque Palatine SNC STALINGRAD : 595 000 €
- Caution Banque Palatine SNC COURCELIN : 2 487 781 €
- Caution Banque Palatine SCI ISNARD : 13 212 €
- Caution Banque Palatine SNC MAGENTA : 450 000 €
- Caution Banque Palatine SCI 108 : 214 718 €
- Caution Banque Palatine SCI PLACE DU CHATEAU : 344 920 €
- Caution Banque Palatine SNC 65 ALSACE LORRAINE : 290 000 €
- Caution Banque Palatine SCI FRELUC : 2 369 372 €
- Caution SA FINANCIERE LERINS SNC STE NELLE ETS A. LEROY : 1 700 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Caution SA FINANCIERE LERINS SNC UN CROISETTE : 1 000 000 €
- Caution CGE BAIL SNC RENTAL PRESTIGE BOAT : 377 847.57 €
- Caution Banque Palatine SNC PATRIMURS : 88 733.62 €
- Caution Banque Palatine SCI CHARMASSON : 1 061 585 €
- Caution Banque Palatine SNC TIVOLI : 525 000 €
- Caution Banque Palatine SARL ACFIM : 107 631 €
- Caution Banque Palatine SNC STARIMMO : 1 300 000 €
- Caution Banque Palatine SCI O de SERRES : 662 104 €
- Caution MUNCHENER HYPOTHEKENBANK SA IBERINVE : 600 000 €
- Caution Banque Palatine 15 - 17 CANEBIERE : 1 250 000 €
- Caution Banque Palatine METZ 13 : 86 000 €
- Caution Banque Palatine GRENOBLOISE : 346 668 €
- Caution Banque Palatine ST SAUVEUR INVEST : 168 000 €
- Caution Banque Palatine ST ANTOINE DU T : 150 000 €
- Caution Banque Palatine NEREIDE : 90 000 €
- Caution Banque Palatine VESLES 109 : 668 000 €
- Caution Banque Palatine VESLES 93 : 314 516 €
- Caution Banque Palatine DELATTRE : 67 000 €
- Caution Banque AQUARIUS : 1 559 903 €
- Caution Banque Palatine SNC BELLECHASSE : 3 463 793 €
- Caution Banque Palatine SNC KAA : 230 000 €
- Caution Banque Espirito Santo SNC ST HONORAT : 1 230 359 €
- Caution Banque Palatine SARL MOSAÏK : 27 840 €

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L.233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals données par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - VOIR TABLEAU PAGE SUIVANTE - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A									

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- vente véhicule	11 000	775000
- vente Kangoo	500	775000
- pour solde sci scorio	1 266	771800
Total	12 766	
Charges exceptionnelles		
- amendes et pénalités	1 855	671200
Total	1 855	

Report of 72347 on 4/2/20

Entity	Capital	Contributions in millions of dollars	Assets in millions of dollars	Liabilities in millions of dollars	Equity in millions of dollars	Assets in millions of dollars	Liabilities in millions of dollars	Equity in millions of dollars	Assets in millions of dollars	Liabilities in millions of dollars	Equity in millions of dollars
A. Participations (subsidiaries)											
- 2 subsidiaries (subsidiaries)											
- SBC I (subsidiary)	126	218,000	70%	140,000	140,000	610,000	250,000	360,000	250,000	360,000	360,000
- SBC II (subsidiary)	82,840	132,700	100%	132,700	132,700	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC III (subsidiary)	1,500	40,700	100%	40,700	40,700	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC IV (subsidiary)	19,000	910,000	100%	910,000	910,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC V (subsidiary)	201,000	1,000,000	100%	1,000,000	1,000,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC VI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC VII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC VIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC IX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC X (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XIV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XVI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XVII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XVIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XIX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXIV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXVI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXVII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXVIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXIX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXIV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXVI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXVII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXVIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XXXIX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XL (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLIV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLVI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLVII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLVIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC XLIX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC L (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LIV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LVI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LVII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LVIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LVIX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXIV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXVI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXVII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXVIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXIX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXIV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXV (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXVI (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXVII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXVIII (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000	1,072,000
- SBC LXXIX (subsidiary)	1,000	100,000	100%	100,000	100,000	1,072,000	1,072,000	1,072			



isabelle
menestrier

A U D I T E T E X P E R T I S E

> Expert Comptable et Commissaire aux Comptes

HOLDING VICTOR HUGO S.A.S.

Siège Social :
3, Avenue Marceau
75016 PARIS

412 465 106 RCS PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2016

T/ 04 91 91 24 61
F/ 04 91 33 20 73
i.menestrier@imconseils.fr

32 Cours Pierre Puget
13006 Marseille

Inscrite à l'Ordre
des Experts Comptables de Marseille
et à la Compagnie
des Commissaires aux Comptes d'Aix-en-Provence

HOLDING VICTOR HUGO S.A.S.

Siège Social :
3, Avenue Victor Hugo
75016 PARIS

412 465 106 RCS PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2016

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux comptes
32, Cours Pierre Puget
13006 Marseille

Aux Associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 31 Octobre 2014, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- * le contrôle des comptes annuels de la société SAS HOLDING VICTOR HUGO tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- * la justification de mes appréciations,

- * les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I.- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

../...

h

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 13 Juin 2017

Isabelle MENESTRIER
Expert Comptable Commissaire aux Comptes
32 Cours Pierre Puget
13006 MARSEILLE

Isabelle MENESTRIER
Commissaire aux Comptes
Tel : 04 91 71 24 00 - 04 93 96 96 78
Mail : im.menestrier@comptonsels.fr - Siren : 481 857 894

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 3 avenue Marceau		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 4 1 2 4 6 5 1 0 6 0 0 0 5 9		Neant ☐ *	

				Exercice N clos le, 31 12 2016		N-1 31 12 2015		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	47 451	46 217	1 234	2 504		
	Fonds commercial (1)	AH	744 664		744 664	744 664		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN	28 279		28 279	28 279		
	Constructions	AP	116 434	78 952	37 482	38 342		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	51 569	51 569				
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 230 453	607 269	623 184	615 075		
	Immobilisations en cours	AV						
	Avances et acomptes	AX						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	9 006 277	386 457	8 619 820	7 069 470		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	36 142 257	586 998	35 555 259	30 034 943		
	Autres titres immobilisés	BD						
	Prêts	BF						
	Autres immobilisations financières *	BH	48 470		48 470	48 469		
	TOTAL (II)	BJ	47 415 856	1 757 462	45 658 393	38 581 747		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL					
		En cours de production de biens	BN	12 190 873		12 190 873	12 190 873	
		En cours de production de services	BP					
		Produits intermédiaires et finis	BR					
		Marchandises	BT	123 843	99 342	24 501	24 501	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	5 000		5 000			
DIVERS	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 021 489		3 021 489	3 063 336		
	Autres créances (3)	BZ	4 048 377	1 283 762	2 764 615	3 733 633		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	2 384 700		2 384 700	654 697		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	141 062		141 062	1 812 160		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 506		4 506	5 335		
	TOTAL (III)	CJ	21 919 849	1 383 104	20 536 746	21 484 534		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	69 335 705	3 140 566	66 195 139	60 066 281		
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	36 190 727	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :		Stocks :			Créances :			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Designation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 ..959...491.....)			DA	4 959 491	4 281 791	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	6 188 116	3 311 371	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	764 080	764 080	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	12 351 249	12 351 249	
	Réserves réglementées (3)* (	Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	BI	)	DF		
	Autres réserves (	Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG		
	Report à nouveau			DII	3 731 436	3 985 624	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 277 557	(254 188)	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	678	461	
	TOTAL (I)			DL	29 272 607	24 440 388	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DIU	9 158 983	9 265 987	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI	)	DV	26 964 710	25 294 240	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	140 439	114 612	
	Dettes fiscales et sociales			DY	612 221	649 809	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		2 960	
	Autres dettes			EA	46 179	48 285	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB		250 000	
	TOTAL (IV)			EC	36 922 531	35 625 893	
Ecart de conversion passif * (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	66 195 139	60 066 281		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC		
			Ecart de réévaluation libre		ID		
			Réserve de réévaluation (1976)		IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	28 008 054	26 600 269
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		3 000	
	Production vendue	FD		FE		FF			
			FG	806 428	FH	94 500	FI	900 928	835 676
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		806 428	FK	94 500	FL	900 928	838 676
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	57 588	56 092	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	1 789	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	958 519	896 557
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		(122 878)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		125 878
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	917 136	753 955
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	180 507	203 564
	Salaires et traitements*						FY	403 687	348 675
	Charges sociales (10)						FZ	175 529	151 179
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	10 472	19 365
			- dotations aux provisions				GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 283 762	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	345	17 024
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 971 439	1 496 762
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 012 920)	(600 205)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	3 584 400	7 309 022
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	17 518	41 649
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	1 328 944	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	15 268	354
	Total des produits financiers (V)						GP	4 946 130	7 351 025
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	293 008	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	2 133 087	2 501 596
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	7	
	Total des charges financières (VI)						GU	2 426 101	2 501 596
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 520 029	4 849 429	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	507 108	4 249 225	

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS HOLDING VICTOR HUGO

Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

REVENUS
QUADRATUS informatique

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 266	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	11 500	6 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	12 766	6 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 445	194 254
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 621 709
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	218	218
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 663	4 816 180
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	11 104	(4 810 180)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK	(759 345)	(306 767)
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		IL	5 917 415	8 253 582
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	4 639 858	8 507 770
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	1 277 557	(254 188)
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	IY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IIP	48 167	23 627
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	3 545 482	1 381 304
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	1 831 809	473 297
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	57 588	33 201
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	30 506	12 574
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	91	24
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 30 506 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		1 445		12 766
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS HOLDING VICTOR HUGO
3 avenue Marceau
75016 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

EXPERTISE COMPTABLE DU PRADO
292 AVENUE DU PRADO

13008 MARSEILLE

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 1
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Permanence ou changement de méthodes	2
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	2
Etat des amortissements	3
Etat des provisions	3
Etat des échéances des créances et des dettes	4
Composition du capital social	4
Titres immobilisés	4
Créances immobilisées	4
Evaluations des produits et en cours	5
Dépréciation des stocks et en cours	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Disponibilités en Euros	5
Charges à payer	6
Détail des charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
Détail des charges constatées d'avance	7
Détail des produits constatés d'avance	7
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	8
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	8
Liste des filiales et participations	10
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	11

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 66 195 138.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 900 927.64 Euros et dégageant un bénéfice de 1 277 557.21 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Fusion -Absorption de la SARL Société de Participation et de Gestion Méditerranéenne (SPGM) - 3 avenue Marceau - 75016 Paris, sous le régime des dispositions des articles L.236-1 et suivants et R. 236-1 et suivants du code de commerce.

Traité définitif de fusion signé le 14 novembre 2016, la fusion prenant effet rétroactivement au 1er janvier 2016;

Les comptes des sociétés Holding Victor Hugo et SPGM utilisés pour établir les conditions des opérations dont il s'agit, sont ceux arrêtés à la date du 31 décembre 2015, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.

Il a été fait apport de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exceptions, ni réserve, de ladite société SPGM, avec les résultats de l'actif et du passif des opérations faites depuis le 1er janvier 2016 jusqu'à la date définitive de la présente fusion.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	790 828		1 287
Terrains	28 279		
Constructions sur sol propre	113 115		
Installations générales agencements aménagements des constructions	3 319		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569		
Installations générales agencements aménagements divers	120 111		
Matériel de transport	136 470		119 604
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	838 101		17 470
TOTAL	1 290 965		137 074
Autres participations	38 814 094		6 334 441
Prêts, autres immobilisations financières	48 469		1
TOTAL	38 862 562		6 334 442
TOTAL GENERAL	40 944 355		6 472 803

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			792 115	792 115
TOTAL				
Terrains			28 279	28 279
Constructions sur sol propre			113 115	113 115
Installations générales agencements aménagements constr.			3 319	3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 569	51 569
Installations générales agencements aménagements divers			120 111	120 111
Matériel de transport		1 302	254 772	254 772
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		0	855 571	855 571
TOTAL		1 303	1 426 736	1 426 736
Autres participations		0	45 148 535	45 148 535
Prêts, autres immobilisations financières			48 470	48 470
TOTAL		0	45 197 005	45 197 005
TOTAL GENERAL		1 303	47 415 856	47 415 856

Suite à la fusion absorption de la sté SPGM, l'annexe comprend dans la colonne "acquisitions de l'exercice" la reprise des immobilisations brutes de la sté SPGM.

Les sommes de 137 074 € et 1 287 €, soit un total de 138 361 € se décompose donc en :

- reprise des immobilisations brutes de la sté SPGM >>>> 129 583 €

- acquisitions d'immobilisations en 2016 >>>> 8 778 €

138 361 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	43 660	2 557		46 217
Constructions sur sol propre	74 773	860		75 633
Installations générales agencements aménagements constr.	3 319			3 319
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 569			51 569
Installations générales agencements aménagements divers	117 984	1 698		119 682
Matériel de transport	136 470	116 974	1 302	252 141
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	225 153	10 292		235 446
TOTAL	609 269	129 824	1 302	737 790
TOTAL GENERAL	652 928	132 381	1 302	784 007

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 557				
Constructions sur sol propre	860				
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 698				
Matériel de transport	116 974				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 292				
TOTAL	129 824				
TOTAL GENERAL	132 381				

suite à la fusion-absorption de la Sté SPGM, l'annexe comprend dans la colonne "dotations de l'exercice" la reprise des amortissements des immobilisations appartenant à la Sté SPGM.

La somme de 132 381 € se décompose donc en :

- reprise des amts de la STE SPGM >>>> 121 909 €

- dotations amortissements 2016 >>>> 10 472 €

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	461	218			678
TOTAL	461	218			678

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	582 415	320 542	516 500		386 457
Sur autres immobilisations financières	1 127 265	272 177	812 444		586 998
Sur stocks et en cours	99 342				99 342
Autres provisions pour dépréciation		1 283 762			1 283 762
TOTAL	1 809 022	1 876 481	1 328 944		2 356 559
TOTAL GENERAL	1 809 483	1 876 699	1 328 944		2 357 237
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 283 762			
financières		293 008	1 328 944		
exceptionnelles		218			

Suite à la fusion-absorption de la sté SPGM, le poste "Augmentation Dotations / titres de participation" pour la somme de 320 542 € est constitué de :

- la provision sur titres existant dans la sté SPGM >>>> 299 711 €

- dotation 2016 sur titres >>>> 20 831 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

total 320 542 €

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	36 142 257	36 142 257	
Autres immobilisations financières	48 470	48 470	
Autres créances clients	3 021 489	3 021 489	
Impôts sur les bénéfices	4 163	4 163	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 323 091	1 323 091	
Divers état et autres collectivités publiques	9 500	9 500	
Groupe et associés	2 048 738	2 048 738	
Débiteurs divers	662 885	662 885	
Charges constatées d'avance	4 506	4 506	
TOTAL	43 265 099	43 265 099	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	5 520 316		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	1 930	1 930		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	9 157 052	242 575	8 914 477	
Emprunts et dettes financières divers	26 865 339	26 865 339		
Fournisseurs et comptes rattachés	140 439	140 439		
Personnel et comptes rattachés	11 394	11 394		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	72 372	72 372		
Taxe sur la valeur ajoutée	510 496	510 496		
Autres impôts taxes et assimilés	17 959	17 959		
Groupe et associés	99 371	99 371		
Autres dettes	46 179	46 179		
TOTAL	36 922 531	28 008 054	8 914 477	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 044 985			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 941 258			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES		501 365	58 872	465 466	94 771

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 397
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 631
Dettes fiscales et sociales	39 985
Autres dettes	12 825
Total	128 837

Détail des charges à payer

	Montant
INT COURUS / BANQUE	1 930
INT COURUS / EMPRUNT CAIXA SUCCURS HVH	6 467
FOURN FNP FRAIS GENERAUX	67 631
PROV CONGES PAYES	11 394
PROV CHGES SOC / CONGES PAYES	5 826
AGEFOS A PAYER	4 806
TAXE HABITATION 2016	1 923
SOLDE TAXE SAL 2016	12 349
TVTS 4e TRIM 2016	3 687
PROV CHGES MARCEAU	12 824
Total	128 837

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 506
Total	4 506

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCAV / FRAIS GENERAUX	4 506		
Total	4 506		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	9 002 401	3 876	
Créances rattachées à des participations	34 112 619	2 029 638	
Autres créances	2 048 738		
Emprunts et dettes financières diverses	23 159 020	1 777 179	
C/C GROUPE	53 284		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	2 133 093	3 617 186
Dont entreprises liées	1 823 306	1 470 218

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	46 170 611
Total (1)	46 170 611
(1) Dont concernant les filiales	3 955 289
(1) dont concernant les participations	1 147 478
(1) Dont concernant les autres entreprises liées	36 115 852

- Caution Banque BPCA SCI CAPIMURS : 780 000 €
- Caution Banque Palatine SCI OFFENBACH : 26 014 €
- Caution Fortis Banque SNC 58 : 2 994 700 €
- Caution Banque Espirito Santo SARL ALBONI V : 2 307 603 €
- Caution Banque Ing Lease SNC UN CROISETTE : 1 000 000 €
- Caution Banque Ing Lease SCI DIDEROT PATRIMOINE : 500 000 €
- Caution Banque Palatine SARL INVESTIMURS : 415 500 €
- Caution Banque Palatine SCI NICE COMMERCE : 2 250 000 €
- Caution Banque Espirito Santo SNC TOUR IMMO : 504 278 €
- Caution Fortis Banque SNC LES PEUPLIERS 31 : 2 936 500 €
- Caution Banque Palatine SNC BOULBONNE : 1 984 086 €
- Caution Banque Palatine : SNC SNEA LEROY 794 571 €
- Caution Banque ING LEASE : SNC SNEA LEROY 1 700 000 €
- Caution Banque Palatine SNC 1 ANACHARSIS : 3 032 119 €
- Caution Banque Palatine SNC LIBERTE : 704 548 €
- Caution Banque Palatine SCI CLEMENCEAU : 400 709 €
- Caution Banque Palatine SNC STALINGRAD : 595 000 €
- Caution Banque Palatine SNC COURCELIN : 2 487 781 €
- Caution Banque Palatine SCI ISNARD : 13 212 €
- Caution Banque Palatine SNC MAGENTA : 450 000 €
- Caution Banque Palatine SCI 108 : 214 718 €
- Caution Banque Palatine SCI PLACE DU CHATEAU : 344 920 €
- Caution Banque Palatine SNC 65 ALSACE LORRAINE : 290 000 €
- Caution Banque Palatine SCI FRELUC : 2 369 372 €
- Caution SA FINANCIERE LERINS SNC STE NELLE ETS A. LEROY : 1 700 000 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- Caution SA FINANCIERE LERINS SNC UN CROISETTE : 1 000 000 €
- Caution CGE BAIL SNC RENTAL PRESTIGE BOAT : 377 847.57 €
- Caution Banque Palatine SNC PATRIMURS : 88 733.62 €
- Caution Banque Palatine SCI CHARMASSON : 1 061 585 €
- Caution Banque Palatine SNC TIVOLI : 525 000 €
- Caution Banque Palatine SARL ACFIM : 107 631 €
- Caution Banque Palatine SNC STARIMMO : 1 300 000 €
- Caution Banque Palatine SCI O de SERRES : 662 104 €
- Caution MUNCHENER HYPOTHEKENBANK SA IBERINVE : 600 000 €
- Caution Banque Palatine 15 - 17 CANEBIERE : 1 250 000 €
- Caution Banque Palatine METZ 13 : 86 000 €
- Caution Banque Palatine GRENOBLOISE : 346 668 €
- Caution Banque Palatine ST SAUVEUR INVEST : 168 000 €
- Caution Banque Palatine ST ANTOINE DU T : 150 000 €
- Caution Banque Palatine NEREIDE : 90 000 €
- Caution Banque Palatine VESLES 109 : 668 000 €
- Caution Banque Palatine VESLES 93 : 314 516 €
- Caution Banque Palatine DELATTRE : 67 000 €
- Caution Banque AQUARIUS : 1 559 903 €
- Caution Banque Palatine SNC BELLECHASSE : 3 463 793 €
- Caution Banque Palatine SNC KAA : 230 000 €
- Caution Banque Espirito Santo SNC ST HONORAT : 1 230 359 €
- Caution Banque Palatine SARL MOSAÏK : 27 840 €

Engagements reçus

Liste des filiales et participations

(Code de Commerce Art. L. 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- VOIR TABLEAU PAGE SUIVANTE										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- vente véhicule	11 000	775000
- vente Kangoo	500	775000
- pour solde sci scorio	1 266	771800
Total	12 766	
Charges exceptionnelles		
- amendes et pénalités	1 855	671200
Total	1 855	

[illegible]